

## Une forte autonomie alimentaire en élevages bovins en Nouvelle-Aquitaine

Les élevages bovins de Nouvelle-Aquitaine sont globalement extensifs et liés au sol : une part très importante de l'alimentation du cheptel est produite au sein de l'exploitation. Les fourrages, dont principalement l'herbe, constituent la base de l'alimentation. La région est bien positionnée en ce qui concerne l'autonomie alimentaire qui constitue un enjeu fort, à la fois en termes économiques (maîtrise des charges, sécurisation des coûts de production, résilience des élevages), environnementaux (réduction du coût énergétique de la production d'aliments et de leur transport), et de sécurité alimentaire (traçabilité des aliments consommés par les animaux).

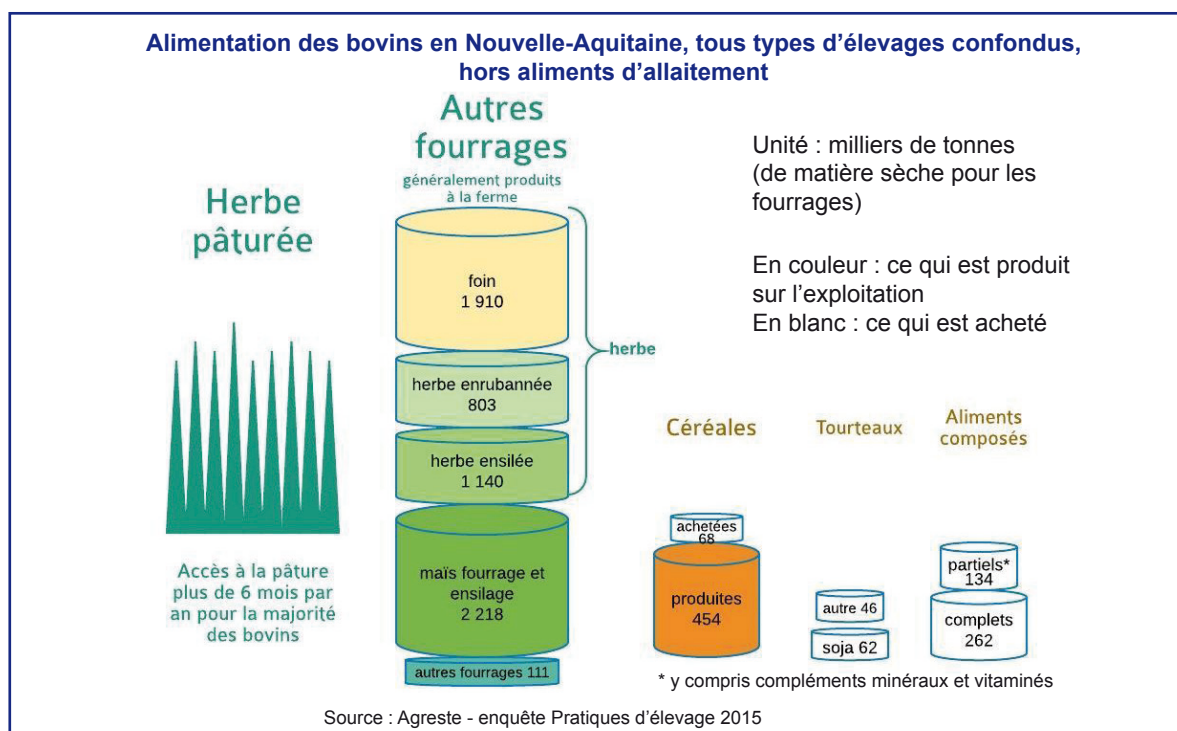
### Des bovins le plus souvent en pâture

Une part très importante de l'alimentation bovine est constituée de l'herbe pâturée. En effet, les vaches allaitantes sont en pâture (avec parfois une situation mixte pâture/bâtiment) en moyenne 8,2 mois par an en Nouvelle-Aquitaine, contre 7,8 mois au niveau national. Plus de quatre mois par an, elles se nourrissent uniquement de l'herbe pâturée. Près de trois mois par an en moyenne, l'herbe pâturée est complétée par des fourrages distribués au pré. Les vaches allaitantes sont finalement fermées en bâtiment moins de quatre mois par an. Les vaches laitières et les bovins engraisés pour la boucherie sont plus souvent en bâtiment, mais ils broutent cependant en prairie en moyenne plus de la moitié de l'année.

### L'herbe prédomine dans l'alimentation bovine

L'herbe constitue 68 % de la SAU des élevages bovins allaitants en Nouvelle-Aquitaine, contre 62 % au niveau national. L'écart est le même en élevage laitier (42 % d'herbe en Nouvelle-Aquitaine contre 37 %). Par l'importance de ses prairies, l'élevage bovin régional dispose d'atouts pour réduire son empreinte carbone, car les prairies, en particulier les surfaces toujours en herbe, permettent de compenser les émissions de gaz à effet de serre de l'élevage grâce à leurs propriétés de stockage de carbone.

L'herbe a vocation à être pâturée ou récoltée sous forme de foin, d'ensilage ou d'enrubannage (technique permettant une conservation avec un taux d'humidité intermédiaire entre le foin et l'ensilage).



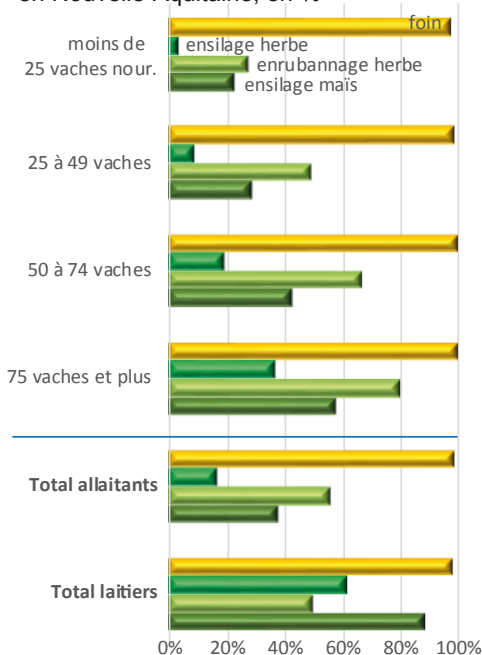
Le maïs ensilage, récolté plante entière, constitue également un apport fourrager important, en particulier en élevage laitier. Il occupe 3 % de la SAU en élevage allaitant et 20 % en élevage laitier, en Nouvelle-Aquitaine comme ailleurs. Cet aliment est riche en glucides et donc très énergétique. Sauf années de sécheresse caractérisée, les élevages bovins de la région sont globalement autonomes en fourrages, et le sont généralement individuellement, hors ateliers d'engraissement hors sol, très peu nombreux dans la région.

En élevage allaitant, le foin constitue en tonnage de matière sèche le premier type d'affouragement produit devant le maïs ensilage. L'ensilage et l'enrubannage d'herbe arrivent en troisième et quatrième positions. Le recours à ces deux techniques, qui nécessitent un équipement spécifique, croît avec la taille des élevages. En bovins lait, l'ensilage de maïs est au premier rang, représentant 60 % des fourrages consommés, devant donc tous les fourrages à base d'herbe.

Les fourrages ne couvrent généralement pas tous les besoins des bovins, mais ils représentent en tonnage en moyenne 85% de la ration alimentaire qui leur est distribuée (83 % en France), sans compter l'herbe pâturée. Leur qualité constitue donc un enjeu fort en termes de performance des élevages. L'expertise technique pour valoriser au mieux la production fourragère en lien avec les aléas climatiques et la récurrence récente des phénomènes de sécheresse, est déterminante pour l'autonomie alimentaire des élevages.

### Plus d'ensilage et enrubannage dans les grands élevages allaitants et les élevages laitiers

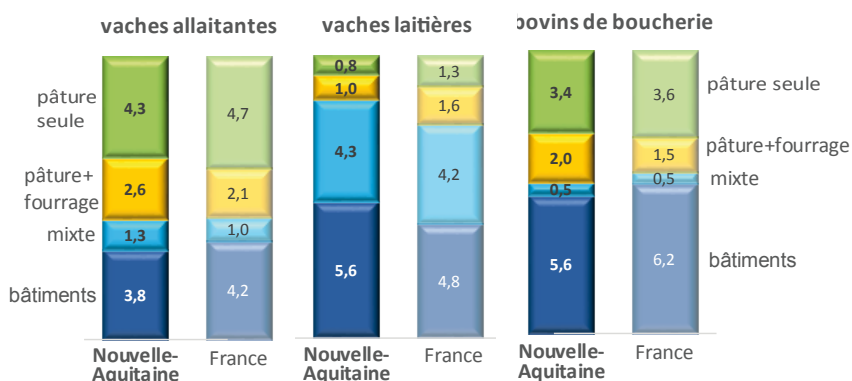
Proportion d'exploitations utilisant du foin, de l'ensilage... selon la taille et le type d'élevage en Nouvelle-Aquitaine, en %



Source : Agreste - enquête Pratiques d'élevage 2015

### Huit mois par an d'accès aux prairies pour les vaches nourrices, six mois par an pour les laitières

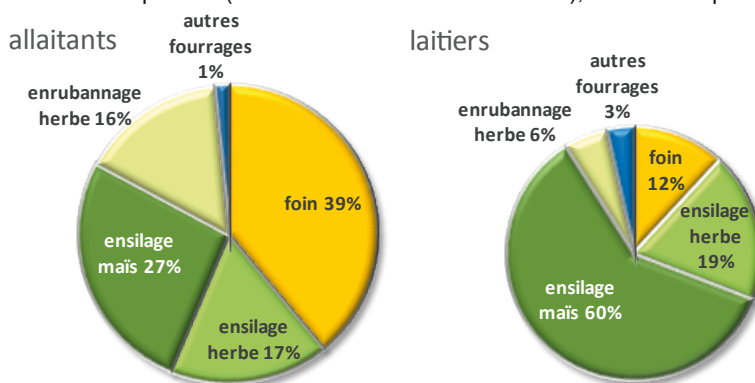
Nombre de mois par an par type de situation selon le type de bovins, en moyenne en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - enquête Pratiques d'élevage 2015

### Des fourrages constitués majoritairement d'herbe dans les élevages allaitants, de maïs dans les élevages laitiers

Répartition des fourrages consommés par les bovins par type d'élevage en Nouvelle-Aquitaine (% des tonnes de matière sèche), hors herbe pâturée



Source : Agreste - enquête Pratiques d'élevage 2015

### Les céréales produites à la ferme en deuxième position derrière les fourrages

Un complément énergétique important est apporté par les céréales, qui représentent 7 % du tonnage d'aliments distribués (5 % au niveau national). Près de 90 % des céréales consommées sont produites sur la ferme, en Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national. Le triticale, le blé tendre et l'orge sont presque totalement cultivés sur l'exploitation, le maïs grain est un peu plus souvent acheté même si la majeure partie est récoltée sur la ferme.

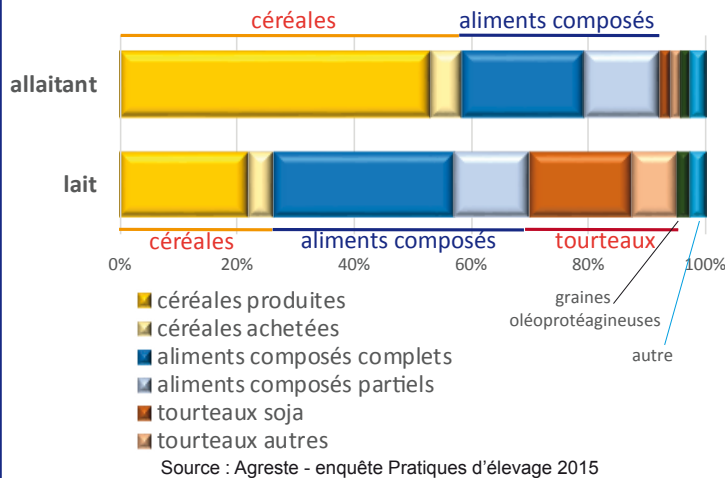
Les tourteaux, principalement de soja et de colza, ne représentent que 1 % du tonnage des aliments distribués aux bovins en Nouvelle-Aquitaine, contre 3 % en France. Ils sont plus mobilisés en élevage laitier qu'en élevage allaitant (4 % des aliments distribués contre 0,5 %). Les graines entières d'oléoprotéagineux et la luzerne déshydratée sont encore moins présentes.

L'industrie sucrière étant absente de la région, les coproduits associés (principalement la pulpe de betterave) ne sont pas distribués aux bovins de Nouvelle-Aquitaine alors qu'ils représentent 1 % de la ration au niveau national.

Les aliments composés achetés représentent 5% des aliments distribués (6% au niveau national). Ils concernent dans la région des tonnages inférieurs aux céréales distribuées aux bovins, c'est l'inverse au niveau national. Ils peuvent

### Hors fourrages, plus de céréales en élevage allaitant, plus d'aliments composés et de tourteaux en élevage laitier

Répartition des aliments hors fourrages consommés par les bovins par type d'élevage en Nouvelle-Aquitaine (% des tonnes), hors aliments d'allaitement



être complets, donc prêts à consommer, ou "partiels", c'est à dire ayant vocation à être mélangés avec des céréales ou des oléoprotéagineux produits à la ferme. En Nouvelle-Aquitaine, 29 % des aliments achetés sont "partiels", c'est dix points de plus qu'au niveau national. Les éleveurs de la région privilégient donc la mobilisation de leurs productions végétales, qu'ils complètent au besoin pour couvrir les besoins protéiques.

Les aliments industriels composés fabriqués par les industriels en Nouvelle-Aquitaine et majoritairement destinés aux herbivores mobilisent pour 35 % des tourteaux de soja, colza ou tournesol, et pour 31 % des céréales. Le reste est constitué majoritairement de coproduits de meunerie (sons et drêches), de pulpe de betterave ou de luzerne déshydratées. Des compléments minéraux et vitaminés sont également achetés, sous forme de blocs à lécher ou incorporables à la ration. Ils représentent de faibles tonnages mais constituent un apport essentiel aux animaux (en calcium, sel, oligoéléments, vitamines...).

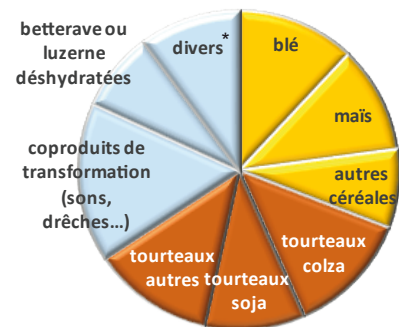
### Les achats d'aliments : premier poste de charges d'approvisionnement

Même si une large part de l'alimentation des bovins est produite à la ferme, les achats d'aliments représentent une charge importante pour les élevages. En bovins viande, elle s'élève en moyenne à 14 000 € par an en 2015-2016-2017 pour un élevage régional dit "moyen ou grand", c'est à dire avec une SAU de 105 ha et 118 UGB<sup>1</sup> bovines en moyenne. Cela équivaut donc à 120 € par UGB. En bovins lait, les dépenses sont bien supérieures et atteignent en moyenne 49 000 € par an, pour une exploitation "moyenne ou grande" de 93 ha et 99 UGB bovines, soit 495 € par an et par UGB. Les achats d'aliments pèsent ainsi environ 40 % des charges d'approvisionnement en bovins viande et 50 % en bovins lait. Les aliments composés représentent 85 % de ces dépenses en bovins viande et 93 % en bovins lait. Les céréales et les tourteaux représentent donc peu dans les achats par rapport aux aliments composés.

<sup>1</sup> UGB = unité gros bétail. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les équivalences entre animaux sont basées sur leurs besoins alimentaires. 1 vache laitière = 1 UGB, 1 vache allaitante = 0,85 UGB, 1 veau de boucherie = 0,45 UGB

### Composition des aliments composés industriels : un tiers céréales, un tiers tourteaux, un tiers autres

Matières premières mobilisées dans la fabrication des aliments composés destinés aux herbivores (hors aliments d'allaitement), en Nouvelle-Aquitaine



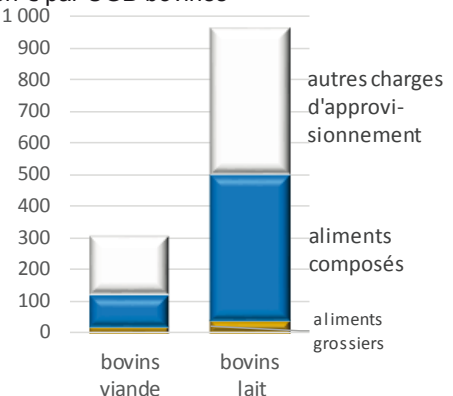
\* foin, paille, graines oléoprotéagineuses, sels minéraux, vitamines ...

Source : Agreste - enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés 2015

### Achats d'aliments : des charges importantes en élevage laitier

Montant moyen annuel des charges d'approvisionnement en Nouvelle-Aquitaine (moyenne 2015-2016-2017)

en € par UGB bovines



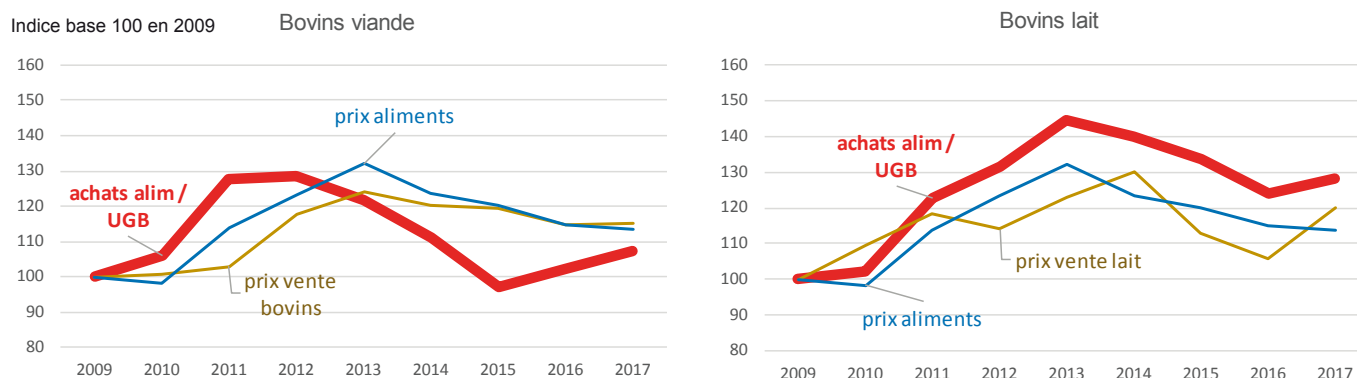
Source : Agreste RICA 2015-2016-2017 (exploitations moyennes et grandes spécialisées bovins viande ou lait)

Les éleveurs modulent leurs achats d'aliments en fonction des prix, à la fois de ces intrants et des prix de vente de leurs productions. Ainsi, ils ajustent leurs apports en aliments composés en cas de crise, recherchant l'équilibre entre gain de productivité et dépense supplémentaire. La situation fourragère, à la fois en quantité et en qualité, est également un déterminant des achats d'aliments.

Les autres charges d'approvisionnement sont, elles aussi, souvent liées à l'alimentation du bétail, avec en particulier les semences, engrais, amendements et produits phytosanitaires liés à la production des fourrages et céréales intraconsommées. Là encore, l'équilibre est à rechercher entre maîtrise des achats d'intrants et optimisation des ressources fourragères et protéiques de la ferme. ■

## Les achats d'aliments ont chuté en 2015 en bovins viande, en 2016 en bovins lait

Évolutions (base 100 en 2009) en € courant des achats d'aliments par UGB en Nouvelle-Aquitaine, du prix des aliments pour gros bovins, du prix de vente des bovins (indice 50 % cotations broutards-50 % cotations génisses) et du prix du lait au producteur



Sources : Agreste RICA (exploitations moyennes et grandes spécialisées bovins viande ou lait), Ipampa, enquête mensuelle laitière, cotations broutard Limousin U et génisse R

### Les sources mobilisées

- **Enquête Agreste Pratiques d'élevage 2015** : 9 412 exploitations ayant un élevage bovin ont été enquêtées en 2016, dont 1 418 en Nouvelle-Aquitaine. Le champ sur lequel a été tiré l'échantillon est celui des exploitations détenant au moins 10 vaches ou 50 bovins.

Le questionnaire, renseigné en face à face par un enquêteur, aborde plusieurs thématiques en lien avec l'élevage. Deux publications Agreste Nouvelle-Aquitaine ont déjà été produites concernant, pour l'une les bâtiments et la gestion des effluents, pour l'autre les pratiques sanitaires et les soins.

- **Enquête Agreste sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de la ferme**. Il s'agit d'une enquête via internet réalisée tous les trois ans, exhaustive auprès des établissements produisant plus de 5 000 tonnes d'aliments composés par an. Les chiffres cités dans cette publication concernent les établissements néo-aquitains fabriquant des aliments principalement destinés aux herbivores et portent également sur l'année 2015.

- **RICA** : le Réseau d'information comptable agricole est une enquête annuelle, harmonisée au niveau de l'Union européenne. Elle collecte des données comptables et technico-économiques détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. En Nouvelle-Aquitaine, l'échantillon 2017 comporte 76 exploitations spécialisées en bovins lait, et 193 en bovins viande.

### Les autres enseignements de l'enquête Pratiques d'élevage

L'enquête nationale sur les pratiques d'élevage de 2015 concerne également les élevages d'ovins-caprins, de porcs et de volailles hors palmipèdes gras, avec les mêmes thématiques abordées et des questionnaires adaptés à chaque type d'animaux.

Publications nationales :

Pratiques sanitaires en élevages de bovins – Primeur n° 352 décembre 2018  
 Élevages de caprins - Chiffres et Données - Série Agriculture n° 252 août 2018  
 Élevages d'ovins – Chiffres et Données - Série Agriculture n° 251 août 2018  
 Élevages de volailles - Chiffres et Données - Série Agriculture n° 250 juillet 2018  
 Élevages de porcins - Chiffres et Données - Série Agriculture n° 248 avril 2018  
 Élevages de bovins - Chiffres et Données - Série Agriculture n° 246 décembre 2017

Publications régionales :

Analyses & résultats n°59 - Septembre 2018 - Les pratiques sanitaires en élevage bovin en Nouvelle-Aquitaine  
 Analyses & Résultats n°54 - Juin 2018 - Les bâtiments et la gestion des effluents : au carrefour des enjeux de l'élevage bovin en Nouvelle-Aquitaine

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>  
 et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

©AGRESTE  
2019

**Agreste**  
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
 LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 5  
 Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49  
 Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Philippe DE GUENIN  
 Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN  
 Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD  
 Rédactrice : Catherine LAVAUD  
 Composition-impression : SRISSET Nouvelle-Aquitaine  
 Dépôt légal à parution - ISSN : 2551-1114

